

AVIS PUBLIC

PROCÉDURE D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN DES IMPACTS SUR L'ENVIRONNEMENT



PÉRIODE D'INFORMATION PUBLIQUE SUR LE PROJET D'AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ENTREPOSAGE DES RÉSIDUS ET DES STÉRILES MINIERS À LA MINE DE FER DU LAC BLOOM

La mine de fer du lac Bloom est située à environ 13 km au nord-nord-ouest de Fermont. Les superficies actuellement autorisées pour l'entreposage des résidus et des stériles ne sont pas en mesure de recevoir la totalité des quantités prévues pour la période exploitable estimée par le plan minier. Par conséquent, l'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus et des stériles miniers est nécessaire pour assurer la continuité des opérations sur le plein échancier du plan minier de la mine de fer du lac Bloom.

Cet avis est publié pour informer le public que l'étude d'impact du projet a été jugée recevable par le ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et que la période d'information publique relativement à ce projet débutera le 9 juillet 2020 pour se terminer le 24 août 2020. Toute personne, tout groupe ou toute municipalité peut, durant cette période, demander par écrit au ministre la tenue d'une consultation publique ou d'une médiation relativement à ce projet. Cette demande doit lui être faite au plus tard le 24 août 2020.

Considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les mesures particulières applicables, le BAPE a adapté ses pratiques afin de permettre au plus grand nombre de participer à ses travaux.

SÉANCE PUBLIQUE D'INFORMATION DU BAPE

**Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une
séance d'information en direct sur Facebook et dans son site Web :**

Le mercredi 29 juillet 2020 à 19 h 30

Exceptionnellement, dans le contexte de la COVID-19, la séance publique d'information du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) se tiendra par des modes numériques. Toute personne intéressée pourra poser des questions en direct. De plus, il est à noter qu'aucun centre de consultation ne pourra être ouvert dans la communauté afin de respecter les consignes émises par la santé publique.

L'étude d'impact du projet, incluant un résumé, de même que les autres documents concernant le projet sont accessibles pour consultation dans le registre public des projets assujettis à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'adresse Internet suivante :

www.ree.environnement.gouv.qc.ca

Les personnes qui ne seraient pas en mesure de consulter la documentation relative au projet sur Internet sont invitées à communiquer avec le BAPE. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732 et sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

Publié le 1^{er} juillet 2020.

Cet avis est publié par Minerai de fer Québec conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 23).